

Initiatives ministérielles

pieur qui ennuit les gens d'affaires et les professionnels.

J'ai reçu un message de ce genre à mon bureau—je ne me souviens plus si c'était ici ou à Hamilton. Je crois que c'était à mon bureau de circonscription, à Hamilton. Vous ne pouvez pas vous imaginer tous les messages qu'on peut recevoir par télécopieur. J'ai reçu d'un distributeur américain une demande d'achat de bandes dessinées à rabais. Le message venait d'une entreprise américaine et était adressé, en anglais: To M.P. Stan Keyes. Les gens de Buffalo ne savent même pas ce que les initiales M.P. veulent dire.

M. Bellemare: Comment se fait-il que vous soyez sur leur liste?

M. Keyes: Comment ai-je abouti sur leur liste? Je n'en ai pas la moindre idée. Une liste des députés peut être obtenue rapidement. Ils pensent que certains d'entre nous seront intéressés à leur produit, aussi prennent-ils une chance et nous télécopient-ils leur message. J'ai regardé pour savoir d'où cela provenait. Je voulais appeler ces gens pour leur faire savoir que j'étais très déçu que ce genre de chose me soit télécopié sans avoir d'abord obtenu ma permission.

Le papier de télécopieur coûte cher. Les machines ne font que cracher les messages de ces vendeurs qui s'impriment sur notre propre papier.

Bien sûr, il n'existe pas de liste des entreprises qui envoient ces messages à vos bureaux. C'est plutôt décevant. J'ai même reçu une lettre d'un médecin le mois dernier. Je n'ai pas communiqué avec lui depuis, aussi ne le nommerai-je pas. Je ne lui ai pas demandé si je pouvais me servir de son nom. Il est chirurgien à l'hôpital Saint-Joseph de l'université McMaster. Il s'adressait au ministre des Communications:

Je crois savoir que le projet de loi déposé en mars traite de l'utilisation des télécopieurs pour l'envoi de documents et de publicité non sollicités.

Je tiens à exprimer mon profond désaccord avec l'utilisation des télécopieurs aux fins susmentionnées.

J'utilise un télécopieur pour transmettre et recevoir des documents médicaux dont on a souvent besoin d'urgence. Depuis quelques mois, mon télécopieur est littéralement bombardé de publicité non sollicitée de la part d'entreprises qui offrent des emplois, qui veulent vendre du matériel informatique, et le reste.

Je vous exhorte à régler le problème.

C'est un problème que connaissent beaucoup de gens dans nos circonscriptions. Imaginez un peu le chirurgien qui veut communiquer rapidement avec un confrère pour se faire transmettre un document dont il a besoin sur-le-champ pour son travail et qui doit attendre pour utiliser sa machine qu'une publicité du genre «achetez une bande dessinée qui vous sera télécopiée directement de Buffalo» ait fini de s'imprimer.

Les compagnies de téléphone ont tout d'abord refusé d'offrir un service permettant de bloquer les appels en provenance de certains numéros mais, heureusement, elles s'opposent moins à ce service maintenant. De façon très générale, il nous faut prendre des mesures, quoique souvent au palier provincial, pour restreindre la cueillette, la compilation ou la diffusion électronique de renseignements personnels par toutes sortes de nouvelles entreprises de ce genre, entreprises que je soupçonne lancées tout bonnement d'un sous-sol, quel que part.

• (1650)

Combien en coûte-t-il pour installer un télécopieur ou un téléphone dans un sous-sol et pour se mettre à fournir facilement des listes de consommateurs à des vendeurs? Une personne pleine d'initiative possède peut-être une liste maîtresse comportant des milliers de noms et de numéros de téléphone qu'elle peut diffuser selon la disponibilité d'un produit donné et cela, directement à partir de son sous-sol.

Toutes ces préoccupations sont évidemment au nombre de celles qui nous habitent, législateurs et décideurs publics, en cette ère de l'information. Beaucoup de nouveaux problèmes se posent donc à nous.

La liste en est plutôt longue dans ce domaine, mais qu'il suffise de dire que le projet de loi dont nous sommes saisis au sujet de l'intimité des conversations sur téléphone cellulaire n'est qu'un autre exemple de la façon dont la technologie de pointe fait des questions d'information personnelle un défi numéro un de politique publique des années 90 et notamment, ajouterai-je, de la génération du baby-boom.

Où est le problème, Stan? Telle est la question qu'on me pose. Eh bien, les Canadiens emploient depuis toujours le téléphone mural ou celui du bar, ce bon vieil appareil noir et lourd avec cadran. Bien sûr, ces appareils sont reliés à une ligne téléphonique et assurent pour la plupart une conversation assez privée. Avec le téléphone cellulaire, c'est évidemment une autre affaire. En fait, il s'agit d'une radio qui transmet les appels le long d'une série de cellules qui sont du domaine public sur les ondes publiques.

Ce qu'il y a de fondamental ici, c'est que ce problème n'est pas immédiatement perçu par tous les usagers du téléphone cellulaire. Regardons les choses en face. Tous ceux qui utilisent un téléphone cellulaire doivent se rendre compte qu'ils font un appel radio au moyen de leur appareil ultra-léger et ultra-portatif. Il faudrait adapter le vieux dicton: «Que les acheteurs prennent garde à la nouvelle ère de l'information et que les utilisateurs prennent garde aux appels sur téléphone cellulaire qui sont en fait des appels radio». Bref, les gens ne devraient plus s'attendre à ce que leurs appels sur téléphone cellulaire soient aussi privés que les conversations